



PLAN

de PRÉSERVATION de la BIODIVERSITÉ – PLAN PAYSAGE



2021 - 2023

Délibération du 19 novembre 2020

SOMMAIRE

Introduction	p.3
La gouvernance du projet	P.4
Evolution de la gouvernance du Plan Paysage	p.5
Fiche action n° 1 - Les mares	p.6
Fiche action n° 2 - Ouverture du Paysage	p.7
Fiche action n° 3 - Biodiversité en village	p.8
Fiche action n° 4 - Les vergers	p.10
Fiche action n° 5 - Structures agroécologiques – Maintien des prairies	p.12
Fiche action n° 6 - La forêt	p.13
Axe transversal n° 1 - Animation, sensibilisation et formation,	p.14
Axe transversal n° 2 - Suivi des pollinisateurs	p.15
Axe transversal n° 3 - Mise en cohérence du PLUi	p.16

INTRODUCTION

La Communauté de Communes Mad et Moselle souhaite construire durablement l'avenir de son territoire à partir de la préservation de sa biodiversité, et de la valorisation des paysages au sens large et en participant activement à la lutte contre le changement climatique. Ce projet global s'est construit autour de plusieurs démarches en cours d'élaboration au sein de la CCMM :

- Le Plan Paysage « Reconquête des Vallées de la Moselle et du Rupt de Mad »
- L'Opération de Protection et d'Amélioration des Vergers (OPAV)
- Le plan de gestion différenciée des espaces publics communaux
- La démarche Mad'in l'eau reine
- La démarche Agrimieux
- Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

L'objectif a été de les mettre en cohérence autour d'une problématique commune : la restauration des continuités écologiques. Le territoire de la communauté de communes est composé de 48 communes principalement rurales. L'objectif pour la collectivité concerne l'ensemble de ces communes sur ce projet. Chacune d'entre elles témoigne d'une spécificité paysagère de par sa géographie, sa géologie et son histoire, c'est pourquoi, le projet s'est construit autour de ces caractéristiques pour définir les axes du "Plan de préservation de la biodiversité - Plan Paysage".

Le projet développé ci-après présente deux typologies de projets :

- une approche par thématique pour cibler sur un enjeu spécifique de trames écologiques,
- une approche transversale qui permet d'avoir une approche globale de l'ensemble du projet, tout en gardant une cohérence au sein du projet.

- **Axe 1 : Mares** - Création et restauration du réseau
- **Axe 2 : Ouverture du paysage**
 - Enjeu biodiversité : Gestion et restauration de la trame thermophile
 - Enjeu agricole : Restauration de la mosaïque paysagère par l'accueil d'activités agro-pastorales
- **Axe 3 : Biodiversité en village** - Création de biodiversité en milieu urbain
- **Axe 4 : Vergers** - Restauration des vergers - Développement des vergers
- **Axe 5 : Structures Agroécologiques** - Accompagnement des agriculteurs dans la préservation ou la création de haies, prairies, bandes enherbées
- **Axe 6 : La forêt**
- **Axe Transversal 1** : Sensibilisation, animation et formation
- **Axe Transversal 2** : Suivi des pollinisateurs
- **Axe Transversal 3** : Mise en cohérence du PLUi

Délibération du 19 novembre 2020

LA GOUVERNANCE DU PROJET

L'ensemble de ce projet est organisé sous trois formats de gouvernance, afin de mener l'ensemble de ce projet de façon partagée, participative et citoyenne.

L'assemblée annuelle

L'Assemblée annuelle permet de dresser le bilan de l'ensemble du projet sur l'année écoulée. Il rassemble l'ensemble des élus communaux de la Communauté de Communes, ainsi que les partenaires techniques et financiers mais aussi les citoyens volontaires et les partenaires institutionnels.

Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage quant à lui peut se réunir plusieurs fois dans l'année afin d'orienter le projet, de prendre des décisions politiques ou techniques nécessaires à sa poursuite ou son évolution.

Il se compose principalement :

- Du président de la CCMM : Gilles Soulier
- Du Vice-président au Développement Durable : Gérard Andre
- Des élus référents de chaque groupe de travail : (en cours de définition)
- De l' élu référent du Plan Paysage : (en cours de définition)
- Du directeur : Jean-Charles de Belly
- De la Cheffe de Service au Développement Durable : Céline Philippot
- De l'Animatrice Plan Paysage : Kathleen Réthoret
- Du Chargé de mission environnement : Vincent Asselot
- De l'Animatrice au Développement Durable : Pauline Schreiner
- D'un représentant du PNRL

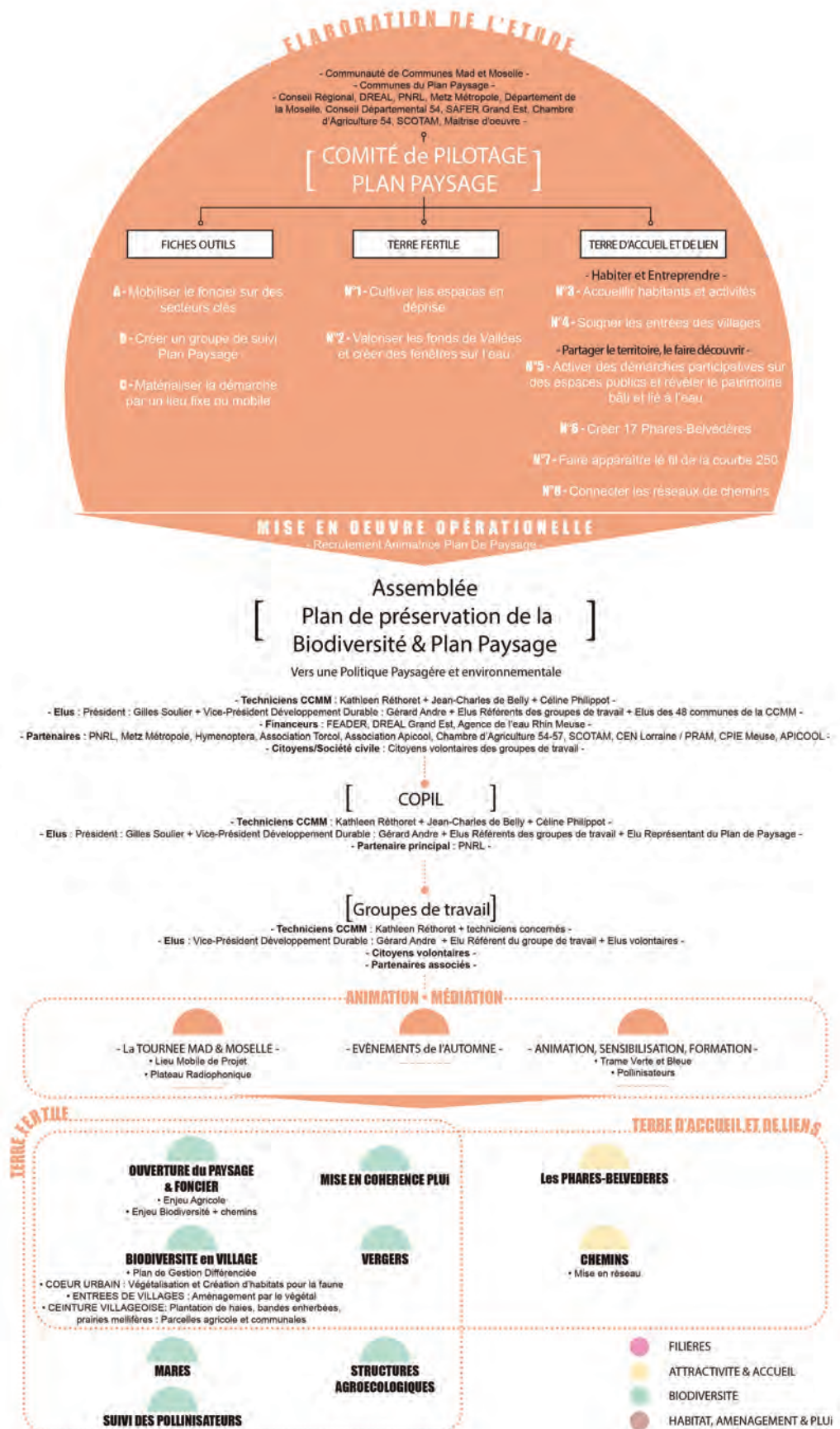
Les Groupes de Travail

Les différents Groupes de travail sont associés à chaque thématique. Ils permettent de suivre l'évolution technique et opérationnelle des différents axes de projet et de prendre les décisions nécessaires au bon déroulé du projet.

Il se compose principalement :

- Du Vice-Président au Développement Durable : Gérard Andre
- De l' élu référent de chaque axe de projet
- Les élus volontaires
- Les techniciens référents
- Les partenaires associés
- Les citoyens volontaires

EVOLUTION DE LA GOUVERNANCE DU PLAN PAYSAGE





Fiche action n° 1 Les mares

Enjeux

Restaurer et développer le réseau écologique.

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Programme Régional d'Actions Mares (PRAM) + Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

Descriptif

A l'interface entre le milieu aquatique et terrestre, les mares sont de petites étendues d'eau stagnante de faible profondeur, constituant des écosystèmes abritant une richesse écologique exceptionnelle, véritables concentrés de biodiversité.

Elles sont des lieux de vie et de reproduction pour de nombreuses espèces, notamment pour la petite faune (libellules, mollusques, insectes aquatiques, amphibiens...). Une flore particulière, aux espèces parfois rares et menacées, s'y développe. Leur grande variété témoigne de leurs multiples fonctions : épuration des eaux, régulation des crues, abreuvement du bétail, support pédagogique...

Sur le territoire de la Communauté de Communes Mad-et-Moselle, plus de 275 mares ont été recensées, particulièrement dans sa partie sud-ouest dans le secteur de la Woëvre. Ces mares abritent de nombreuses espèces, dont certaines protégées et en régression dans la région (tritons crêtés, rainette verte, triton ponctué...).

Coût

40 155 €

Dont :

14 940€ Investissement

25 215€ Fonctionnement

Autofinancement du PNRL à hauteur de 23 665€ (Programme mares)

80% de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue pour les 16 500€ restants

Calendrier

Terrain à expertiser à partir des données existantes – 2021

Prise de contact avec les communes et exploitants – Décembre 2021

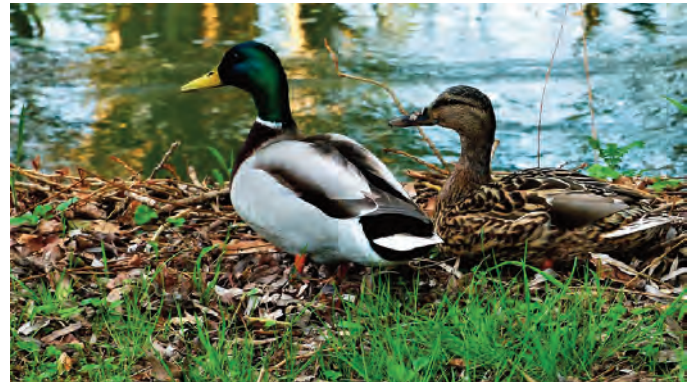
Travaux de création et de restauration – Objectif de 30 mares – Automne 2022 et 2023

Suivi Post-Travaux – Printemps 2023 et 2024

Animations scolaires et grand public – 2022 et 2023

Partenaires

Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Programme Régional d'Actions Mares (PRAM) + Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)





Fiche action n° 2 Ouverture du paysage

Enjeux

Restaurer et renforcer les cœurs de biodiversité et les continuités écologiques.

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : CCMM + Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) + (Chambre d'Agriculture 54 (CA 54).

Descriptif

L'axe « Ouverture du paysage » répond à deux enjeux, premièrement la restauration de la trame thermophile et la réhabilitation des pelouses calcaires, deuxièmement, la réouverture des paysages par le développement d'une agriculture durable.

La plupart des pelouses calcaires du Rupt-de-Mad (et plus généralement de l'ensemble de la communauté de communes) ont vu leur surface largement régresser au cours du XX^e siècle.

S'il reste encore quelques zones nodales de grand enjeu écologique, il est indispensable de travailler à des reconnexions de ces espaces, afin de permettre la dispersion et la circulation des espèces (animales comme végétales), la plupart du temps rares ailleurs. Ceci est particulièrement important pour les insectes ; les pelouses calcaires du Rupt-de-Mad abritant les dernières populations de certains papillons.

Le Plan de Paysage a également développé l'enjeu de réouvrir les coteaux pour accueillir de nouveau des activités agricoles, permettant d'entretenir la mosaïque paysagère à travers des pratiques responsables et durables pour l'environnement (pâturage extensif, arboriculture, viticulture, maraîchage, etc.).

Coût

179 263 €

Dont :

80% de 133 038.66 € de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue

Avec un autofinancement du PNRL à hauteur de 4150 €

Avec 102 542.34 € Investissement et 34 646.32 € Fonctionnement

80% de 42 075€ de financement par le FEADER – Mesure 7.6.A

Avec 30 000€ Investissement et 12 075€ Fonctionnement

Calendrier

Diagnostic paysager, écologique et foncier approfondi sur les secteurs prioritaires - Eté et Automne 2021

Animation foncière – méthodes de mobilisation du foncier- 2022

Acquisition foncière – 2022, 2023

ENJEU BIODIVERSITÉ

Actions de réouverture - défrichage et gestion - Automne/hiver 2022 et 2023

Conventionnement et porteurs de projets agricoles durables - 2022 et 2023

Suivi écologique des milieux ouverts - Printemps à automne 2023

ENJEU AGRICOLE

Définition des besoins par activités - Automne 2021

Proposition de scénarii paysagers- Automne 2021

Recherche de porteurs de projets - Fin 2021 début 2022

Méthodes de mobilisation du foncier - 2022

Campagne de médiation, outils de mobilisation et d'acquisition du foncier, actions pilotes de défrichage, animations culturelles des friches ouvertes, formation et initiation à la gestion du vivant et du jardinage écologique, reportage photographique in-situ

Vers un plan guide de gestion - 2022 - 2023

Partenaires

Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) + (Chambre d'Agriculture 54 (CA 54).





Fiche action n° 3 Biodiversité en village

Enjeux

Déclinaison opérationnelle des enjeux trames vertes et bleues à l'échelle locale d'un groupe de communes et micro-locale d'espaces (agricoles, milieux naturels, espaces publics, jardins) pour expérimenter la création et l'amélioration de la biodiversité dans une démarche transversale et multi-acteurs (élus, agriculteurs, habitants, agents, etc.).

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : CCMM + Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Hymenoptera + Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) + MO Paysagiste + (Chambre d'Agriculture 54 et 57 (CA 54-57) + Torcol + Apicool

Descriptif

Cet axe a pour objectif de répondre à un enjeu multi-trames et multi-acteurs.

Il était important de développer un axe qui soit à la fois transversal, concret et expérimental.

Nous souhaitons dans ce cadre travailler à l'échelle de 5 villages pilotes, sur un projet expérimental de création et d'amélioration de la biodiversité sur l'ensemble du territoire communal (espaces agricoles, milieux naturels, jardins, espaces publics), dans le but de concerner l'ensemble des acteurs de la commune :

■ **Le cœur urbain** – jardins et espaces publics // Habitants, élus, agents d'entretien (communaux, intercommunaux)

■ **Les entrées de village** // Habitants, élus, agents d'entretien (communaux, intercommunaux, départementaux)

■ **La ceinture villageoise** // Agriculteurs, forestiers, élus, agents d'entretien (communaux, intercommunaux).

Le but de cet axe est de travailler véritablement à l'échelle locale mais dans une approche globale de la biodiversité pour lancer une réelle dynamique auprès de l'ensemble des acteurs d'une même commune en les intégrant dès le début à la démarche de projet. L'objectif de travailler à l'échelle communale est d'expérimenter la méthodologie dans le but de faire « tâche d'huile » sur l'ensemble du territoire de la CCMM dans les prochaines années et de reproduire cela

avec d'autres communes volontaires par la suite.

Cette approche « village » nous semble également pertinente pour répondre à une ambition de sensibilisation et d'implication des usagers. Nous souhaitons que ce projet « Biodiversité & Paysage » soit un véritable projet de territoire, reconnu et partagé par l'ensemble des habitants et acteurs du territoire de la CCMM. Tandis que certains axes de ce dossier sont relativement spécialisés et pour lesquels il est difficile d'impliquer et de concerner les habitants, cet axe « Biodiversité en village » se veut intégrateur et participatif, écologique et social.

Coût

234 742€

Dont 194 742 € pour la partie « Projet d'aménagement » et 40 000€ pour la partie « Plan de Gestion différenciée

Avec un autofinancement du PNRL à hauteur de 2905€
Avec 103 055 € Investissement et 91 687€ Fonctionnement





Calendrier

PROJET D'AMENAGEMENT

Choix des communes pilotes - Juin 2021

Diagnostic écologique des communes pilotes - Printemps 2022

Accompagnement des communes dans l'élaboration du projet d'aménagement – Printemps 2022

Rédaction des cahiers des charges et appels d'offres - Printemps 2022

Transformation des espaces publics par le végétal - Automne 2023

Aménagement des entrées de villages par le végétal - Automne 2023

Diagnostic des haies - Été 2021

Plantation de haies, bandes enherbées, prairies mellifères en ceinture villageoise : parcelles agricoles et communale (OBJECTIF : 2.5 km de haies) - Automne 2022

Suivi des exploitations et accompagnement de la biodiversité fonctionnelle avec les agriculteurs - 2022 2023

Création d'habitats pour la faune : jardins écologiques, zone maigres, zones tampons, prairies mésophiles, nichoirs, gîtes, mares - Automne 2022 et 2023

Plantations de Haies – hors communes pilotes - Automne 2022 et 2023

Aide à la plantation pour les particuliers, de plantes vivaces, rustiques, favorables aux pollinisateurs - Automne 2022 et 2023

Suivi écologique des villages - 2023

PLAN DE GESTION DIFFERENCIEE

Un audit des pratiques de gestion – Hiver 2021

Un plan de gestion des espaces publics communaux et intercommunaux – Automne 2021

Sensibilisation Grand Public - 2021

Formations agents/élus – 2021

Supports de communication - 2021

Partenaires

Parc naturel régional de Lorraine (Pnrl) + Hymenoptera + Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) + MO Paysagiste + (Chambre d'Agriculture 54 et 57 (CA 54-57) + Torcol + Apicool





Fiche action n° 4 Les vergers

Enjeux

Restauration et valorisation du patrimoine arboricole du territoire

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

Descriptif

Le territoire Mad & Moselle, avait bénéficié en 2004 d'une Opération Programmée d'Amélioration des Vergers sur le secteur de l'ancienne Communauté de Communes du Chardon Lorrain. Dans ce contexte, **dix vergers communaux et deux vergers communautaires avaient été réalisés afin de valoriser le patrimoine fruitier et arboricole de la région puis, dans le cadre de programmes de plantation trame verte et bleue, de nombreux arbres fruitiers avaient également été plantés.**

Afin de poursuivre ce travail sur les vergers, un diagnostic avait été réalisé par Meuse Nature Environnement en 2018 afin de dresser un état des lieux des vergers sur l'intercommunalité, mais également d'analyser les potentialités pour étendre la création de nouveaux vergers communaux au reste du territoire, notamment dans sa partie nord. C'est pourquoi, à partir de ce diagnostic, nous avons élaboré un plan d'action en deux temps.

D'une part un axe qui permet de poursuivre le développement des vergers sur le territoire en accompagnant trois nouvelles communes volontaires pour la création de vergers communaux et en participant au financement d'arbres fruitiers pour les particuliers.

D'autre part, le second axe qui concerne la restauration du patrimoine fruitier intercommunal existant y compris les 12 vergers de la première OPAV.

Le diagnostic de Meuse Nature Environnement révèle la nécessité de restaurer les vergers et arbres fruitiers existants. En effet, il nous semble indispensable de limiter la création de nouveaux vergers pour, dans un premier temps, entretenir et valoriser l'existant.



Dans le même temps, c'est l'occasion de sensibiliser et d'accompagner les élus, les agents et les habitants sur les méthodes douces d'entretien et de gestion des vergers pour assurer leur pérennité dans le temps mais également de construire de manière collaborative un projet global d'animation et de récolte.

Coût

171 480 €

Dont 60 300 € pour la partie « Restauration » et 84 700 € pour la partie « Développement »

Avec un autofinancement du PNRL à hauteur de 2905 €

80% de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue (Restauration)

Avec 42 300 € Investissement et 18 000 € Fonctionnement

80% de financement par le FEADER – Mesure 7.6.A (Développement)

Avec 79 800 € Investissement et 4900 € Fonctionnement





Calendrier

RESTAURATION

Suivi et accompagnement des communes – Automne 2021

Diagnostic écologique des vergers - Printemps 2022

Mise en place du projet de restauration (plan, chiffrage, commande) - Printemps 2022

Restauration par la taille + plantation - Automne 2022

Semis et plantations pour lutter contre les ravageurs - Automne 2022

Projet global de récolte – 2023

Animation écologique et culturelle des vergers - 2023

Suivi écologique et contrôle de gestion – 2023

DEVELOPPEMENT

Réunions publiques et permanences - Automne 2021

Aide aux particuliers - Automne 2022

Animation, sensibilisation et formation - 2022 - 2023

Veille sur le patrimoine variétal - Automne 2022 - 2023

Coordination – 2021 + 2022

Nouveaux projets communaux - Automne 2022 - 2023

Partenaires

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)





Fiche action n° 5 Structures agroécologiques Maintien des prairies

Enjeux

Restaurer et renforcer les cœurs de biodiversité et les continuités écologiques.

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) + Chambre d'Agriculture 54 (CA 54)

Descriptif

Le territoire de la CCMM, comme la majorité des territoires, est menacé par la disparition des prairies et de leurs écosystèmes, notamment par le retournement des parcelles et leur conversion en cultures céréalières. Pourtant, ces milieux spécifiques représentent un patrimoine naturel, environnemental, culturel et économique majeur, que ce soit en termes de :

- Paysages pour le maintien de leurs ouvertures,
- Pédologie pour la qualité de leurs sols,
- Ecologie pour la faune et la flore associées,
- Culturel et économique pour les pratiques d'élevage que ces milieux soutiennent.

C'est pourquoi, leur préservation et leur valorisation est essentielle sur le territoire de Mad et Moselle.

Coût

68 248 € (fonctionnement)

80% de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue

Calendrier

Diagnostic des prairies – 2021

Plan d'action suite au diagnostic – 2022

Conventionnement et expertise – 2022 à 2023



Partenaires

Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine (CENL) +
Chambre d'Agriculture 54 (CA 54)





Fiche action n° 6 La forêt

Enjeux

Développer une action concertée et mutualisée à l'échelle intercommunale pour l'avenir des forêts

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Descriptif

Mise en place d'un groupe de réflexion sur "La Forêt et le réchauffement climatique", afin de construire de façon collaborative et partagée une Visio d'avenir sur l'évolution de la forêt, d'un point de vue écologique, économique mais également social.

La forêt rend de nombreux services et aménités mais elle est aujourd'hui menacée par le changement climatique et les divers aléas et risques associés : sécheresse, parasites (chenille processionnaire du chêne, scolyte de l'épicéa), perte de production, sur-fréquentation, etc.

Coût

A définir

Calendrier

Groupe de réflexion multi acteurs – Fin 2021

Partenaires

A définir





Axe transversal n°1
Animation, sensibilisation,
formation

Enjeux

Développer un projet d'éducation à l'environnement pour renforcer l'investissement citoyen et l'éveil écologique au sein des projets "Paysage et Biodiversité" mené dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Trame Verte et Bleue (AMI TVB).

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) + Apicool

Descriptif

L'animation du territoire sera réalisée en majeure partie par le CPIE ainsi que par APICOOOL qui interviendra spécifiquement sur les pollinisateurs. Elle se compose de deux parties : les scolaires et le grand public.

Coût

58 336 €

Avec 786 € Investissement et 57 550 € Fonctionnement

Calendrier

PROPOSITIONS D'ANIMATIONS SCOLAIRES A DESTINATION DES ELEVES DE PRIMAIRE (Cycles 1, 2 et 3)

Creusement de mare (CPIE) : Cycles 2 et 3

Découverte du milieu aquatique (CPIE) : Cycles 1 (GS), 2 et 3

La haie (CPIE) : Cycles 2 et 3

TVB et biodiversité (CPIE) : Cycles 3

Animation vergers (CPIE)

Les Pollinisateurs (APICOOOL)

ANIMATIONS GRAND PUBLIC

Bus de la transition

Découverte des mares

Chantiers participatifs

Jardin

Partenaires

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) + Apicool
)





Axe transversal n°2 Suivi des pollinisateurs

Enjeux

Préserver les pollinisateurs

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Porteur du projet : Apicool

Descriptif

La préservation des pollinisateurs est devenue depuis plusieurs années un enjeu majeur. Leur déclin est éminemment lié à la disparition des habitats, à la segmentation du territoire et à la rupture des continuités, ainsi qu'à des pratiques agricoles peu vertueuses et durables.

C'est pourquoi, nous avons souhaité constituer un axe transversal à part entière « Suivi des pollinisateurs » au sein du projet « Paysage & Biodiversité ».

Coût

24 100 €

Avec 12 400 € Investissement et 11 700 € Fonctionnement

80% de financement par l'AMI Trame Verte et Bleue

Calendrier

Accompagnement et conseil sur chaque thématique - 2021 à 2023

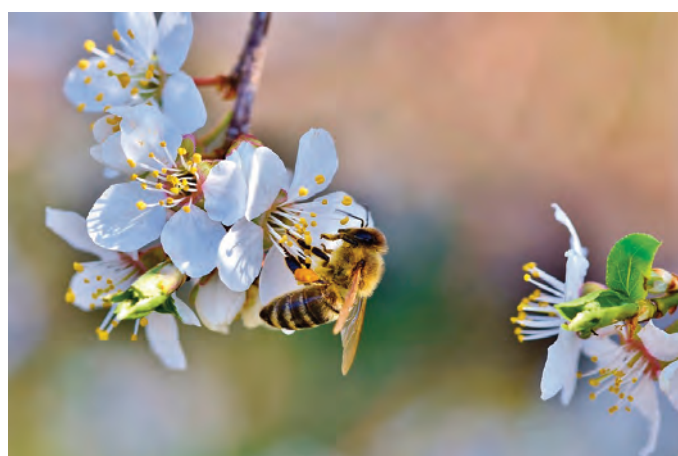
Note d'information sur les pollinisateurs au sein des projets – Fin 2021

Réalisation d'un inventaire simplifié – 2021 + 2022 + 2023

Sciences participatives : « Préservation des bourgades d'abeilles terricoles » - 2021 + 2022 + 2023

Communication, presse, conférences - 2022 et 2023

Etude et Atelier de réflexion : Apiculture collective durable - Fin 2021



Partenaires

Apicool





Axe transversal n°3 Mise en cohérence du PLUi

Enjeux

Assurer une mise en conformité des documents d'urbanisme avec les enjeux de trames vertes et bleues du projet "Paysage & Biodiversité".

Coordinateur / Porteur du projet

Coordinateur : CCMM

Descriptif

Ce troisième et dernier axe transversal vise à constituer un groupe de travail diversifié, formé par différents représentants des projets réalisés, qui soient missionnés pour accompagner la démarche d'élaboration du PLUi afin de veiller à la bonne intégration des enjeux environnementaux, paysagers et de biodiversité au sein des documents d'urbanisme, notamment en phase OAP et Règlement.

La méthodologie globale reste à affiner.

Coût

Non renseigné

Calendrier

Animer un groupe de travail et de réflexion – 2021 - 2022 - 2023

Partenaires

AGURAM, Parc naturel régional de Lorraine (PnrL), Programme Régional d'Actions Mares (CENL-PRAM), Chambre d'Agriculture 54-57 (CA54-57), Apicool, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) HYMENOPTERA, Torcol, etc

